

La Praz confirme l'acceptation élevée des projets éoliens

Ce soir, la commune de La Praz a approuvé en second vote le plan d'affectation du parc éolien du Mollendruz. Avec cette majorité de 47 Oui contre 38 Non à La Praz, l'ensemble des six communes qui ont voté sur les plans d'affectation de parcs éoliens en 2018 ont plébiscité l'énergie éolienne. La part de votes favorables sur l'ensemble de ces six communes s'est élevée à 67 %.

Suite au rejet surprenant exprimé par le conseil général le 18 janvier 2018, au vu de la large acceptation de la stratégie énergétique, le conseil municipal de La Praz a fixé un second vote. Ce projet éolien est planifié depuis plus de dix ans en concertation avec les communes.

Oui au parc éolien du Mollendruz

Le parc éolien du Mollendruz dans le Jura vaudois comprendra à terme 12 éoliennes réparties sur les communes de La Praz, Mont-la-Ville et Juriens. Le 18 janvier, Juriens a approuvé le projet éolien avec 34 voix pour et 13 voix contre, la commune de Mont-La-Ville avec 35 voix pour et 25 voix contre alors que les représentants communaux de La Praz avaient rejeté la création du parc éolien. Afin de mieux informer la population de La Praz, une séance d'information supplémentaire a précédé le vote du 27.3.2018 qui a vu cette fois-ci la commune accepter, en toute connaissance de cause, la nouvelle affectation du terrain du Mollendruz pour la production d'énergie éolienne avec 47 voix pour et 38 voix contre.

Un oui franc pour le parc éolien Bel Coster

Le 12 mars, les communes vaudoises de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement se sont clairement prononcées en faveur du plan d'affectation du projet éolien Bel Coster situé dans le Jura vaudois, projet qui comptera neuf éoliennes. Ainsi, l'ensemble des six communes qui ont voté sur des projets éoliens concrets en 2018 les ont plébiscités à 67%. Une rétrospective des six dernières années indique à quel point les communes sont favorables à l'énergie éolienne puisqu'elles l'ont plébiscitée dans 16 votations sur 18.

Aval de la Confédération, du canton et des communes

Le projet Bel Coster, sur les crêtes du Suchet dans le Jura-Nord vaudois, doit produire quelque 70 millions de kilowattheures d'électricité par an. Le parc éolien du Mollendruz, sur les hauteurs du Lac de Joux dans le Jura vaudois, doit produire jusqu'à 90 millions de kilowattheures par an. La construction de ces deux parcs permettrait de doubler la production d'électricité éolienne en Suisse. En amont de la décision positive des communes, le canton de Vaud et la Confédération s'étaient déjà exprimés en faveur de ces projets éoliens. Le canton de Vaud a le plus fort potentiel éolien de Suisse.

Complément d'information :

Reto Rigassi, directeur de Suisse Eole, 061 965 99 19 ou 079 349 90 25

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole 079 627 92 30

Lionel Perret, responsable du Centre Info Romandie Suisse Eole, 032 933 88 40 ou 078 739 80 01

Geschäftsstelle
Munzachstrasse 4 | CH-4410 Liestal
Tel. ++41 (0)61 965 99 19
kontakt@suisse-eole.ch
www.suisse-eole.ch

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 10% de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale.

Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 300 membres.

Téléchargement des photos: <http://www.suisse-eole.ch/de/medien/mediathek>

Informations générales complémentaires: <http://www.suisse-eole.ch>